

FONDS COMMUNAUTAIRE ÉCOPROJETS

FORMULAIRE DE DEMANDE

*AVANT de remplir le formulaire, assurez-vous de lire l'aide-mémoire à la dernière page de ce formulaire.
Toutes informations supplémentaires jugées pertinentes par le demandeur peuvent être jointes au présent formulaire.
Le formulaire et tous les autres documents doivent être envoyés à environnement@ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.*

DEMANDEUR	
Demandeur <i>(citoyen, regroupement de citoyen, organismes à but non lucratif ou institution publique)</i>	
Adresse du demandeur <i>(Numéro, rue, ville, province et code postal)</i>	
Personne responsable si différent du demandeur <i>(nom et prénom)</i>	
Numéro de téléphone <i>(incluant le code régional)</i>	
Adresse courriel	

RÉSUMÉ DU PROJET	
Titre du projet	
Emplacement prévu du projet	
Date(s) prévue du projet	
Montant demandé pour le fonds <i>(max. 5 000 \$ taxes incluses sauf si le demandeur reçoit un crédit ou un remboursement de taxes)</i>	
Clientèle(s) visée(s), incluant le nombre <i>(Ex. enfants, famille, personnes âgées, etc.)</i>	
Résumé du projet <i>(maximum 500 caractères)</i>	

FONDS COMMUNAUTAIRE ÉCOPROJETS

DESCRIPTION DU PROJET

Présentation du demandeur, du regroupement de citoyens, de l'organisme ou de l'institution publique.

Présentation de l'équipe de votre projet.

Précisez vos partenariats (le cas échéant), en incluant la nature de ces partenariats.

Décrivez votre projet (maximum 1 000 caractères).

FONDS COMMUNAUTAIRE ÉCOPROJETS

Décrivez l'échéancier approximatif de votre projet (du début à la fin) considérant les dates butoirs du fonds (les dates butoirs sont détaillées dans l'aide-mémoire à la fin de ce formulaire).

Décrivez la pertinence de votre projet selon les objectifs du Fonds communautaire Écoprojets.

Objectif(s) visé(s) :

- Soutient les initiatives et valorise l'engagement citoyen;
- Soutient les efforts collectifs qui auront des effets cumulatifs;
- Implique les citoyens et les organismes dans l'amélioration de l'environnement;
- Encourage les initiatives qui mettent en valeur l'environnement et sa protection, en s'inscrivant dans les thématiques de la Politique environnementale de la Ville de Vaudreuil-Dorion;
- Répond aux aspirations de la Planification stratégique de la Ville;
- Contribue à la sensibilisation des citoyens aux enjeux environnementaux et au sentiment d'appartenance à la communauté.

Décrivez la pertinence de votre projet par rapport à la protection environnementale et par rapport aux objectifs et aux grandes thématiques de la Politique environnementale.

Objectif(s) visé(s) :

- Protection de la ressource en eau;
- Agriculture urbaine;
- Matières résiduelles;
- Adaptation aux changements climatiques;
- Biodiversité et milieux naturels.

FONDS COMMUNAUTAIRE ÉCOPROJETS

Décrivez la pertinence de votre projet par rapport à la Planification stratégique.

Décrivez les impacts et retombées de votre projet auprès de la collectivité.

Précisez la capacité de réalisation de votre projet et expertises nécessaires (le cas échéant).

Précisez l'autonomie et l'effort nécessaires au maintien de votre projet à long terme.

FONDS COMMUNAUTAIRE ÉCOPROJETS

Détaillez le budget de votre projet.

Commentaires

Ce formulaire fait partie intégrante du Fonds communautaire Écoprojets de la Ville de Vaudreuil-Dorion. Pour être admissible à l'analyse de la demande de subvention, votre projet doit respecter l'ensemble des conditions et critères qui sont présentés dans le fonds. Les dépenses admissibles et les versements des sommes sont expliqués dans les détails du fonds.

FONDS COMMUNAUTAIRE ÉCOPROJETS

AIDE MÉMOIRE

Votre projet doit :

- Être réalisé sur le territoire de Vaudreuil-Dorion;
- Être réalisé sur un terrain ou dans un bâtiment avec l'accord du ou des propriétaires;
- Être réalisé par un citoyen, un regroupement de citoyens, un organisme à but non lucratif ou une institution publique;
- Être réalisé entre la date d'acceptation et le 15 novembre de l'année de référence, année durant laquelle la demande a été approuvée;
- Répondre à l'un des objectifs du Fonds communautaire Écoprojets;
- S'inscrire dans l'une des cinq thématiques de la Politique environnementale de la Ville de Vaudreuil-Dorion; soit la protection de la ressource en eau, l'agriculture urbaine, les matières résiduelles, l'adaptation aux changements climatiques et la biodiversité et les milieux naturels;
- Répondre aux aspirations de la Planification stratégique de la Ville de Vaudreuil-Dorion;
- Avoir des impacts positifs qui profiteront à l'ensemble de la collectivité;
- Être sans but lucratif;
- Être conforme à la réglementation municipale (incluant l'obtention d'un permis de la Ville le cas échéant);
- Inclure uniquement des espèces indigènes (le cas échéant);
- Obtenir une note minimale de 40/60 selon la grille d'évaluation et le pointage minimal requis aux critères 4 et 5.

De plus, il est essentiel de respecter les conditions suivantes :

- Tout projet incluant des végétaux doit présenter une liste de ces derniers, ainsi qu'un plan de plantation;
- Tout projet incluant des travaux devra présenter un plan d'implantation;
- Les projets peuvent être réalisés avec différents partenaires. L'implication de ces derniers doit être détaillée dans le formulaire de demande de dépôt;
- Seules les dépenses admissibles telles que définies dans le Fonds communautaire Écoprojets et dans la résolution d'approbation du projet seront remboursées;
- Tout changement au projet devra être approuvé par la Section environnement;
- Le soutien de la Ville de Vaudreuil-Dorion devra être mentionné sur tous les documents d'information, de promotion et de publicité. La Ville devra approuver, au préalable, les publications qui la mentionnent;
- Le formulaire de fin de projet et les preuves des dépenses doivent être déposés AVANT le 1er décembre de l'année de référence, année durant laquelle la demande a été déposée.**

Dates butoirs 2023 (résumé) :

- Période d'ouverture pour le dépôt de votre projet du 1^{er} janvier au 28 février;
- Dévoilement des projets retenus mi-avril;
- Planification et réalisation de votre projet à partir du dévoilement et avant le 15 novembre;
- Dépôt du formulaire final et des preuves de dépenses avant le 1^{er} décembre.

Pour le dépôt initial de votre demande, vous devrez fournir les documents suivants, en plus du présent formulaire :

- Preuve de résidence;
- Tout document nécessaire à l'exécution du projet (liste des végétaux, plans et devis, rapport d'étude, etc.);
- Procuration ou accord écrit du propriétaire du terrain où se déroulera le projet (le cas échéant).

Enfin, vous devrez fournir AVANT le 1^{er} décembre de l'année de référence :

- Preuves des dépenses liées au projet;
- Formulaire de fin de projet.